

Image not found or type unknown



Harcelement huissiers suite au décès de mon frere

Par **ode1**, le **27/08/2016** à **17:21**

Bonjour; mon frère est décédé début mai 2016. Début juillet mes parents qui l'hebergaient ont reçu une lettre des huissiers a son nom lui demandant de payer une sommes de 207 euros du a une amende contractée l année précédente et non payée sinon ils viendrait faire une saisie. Nous avons donc envoyé un courrier en recommandé avec accusé de réception les informant de son décès et en leur donnant les coordonnées de la notaire qui gère le dossier sa seule heritiare étant sa fille de 7 ans. Suite a cela encore deux courrier un de saisie et un de dernier avis avant procédure. A chaque fois je leur ai envoyé un mail en copie a la notaire pour leur rappeler les fait. Je leur ai même dit par téléphone... Je ne sais plus quoi faire pour qu'ils laissent mes parents faire leur deuil. Peut on parler de harcèlement? Merci pour votre aide
bonne journée